

“THE ECONOMIC GAS COMPANY” (LIMITED).

Constituée en corporation le 20 mai 1896. - Montant du capital-actions, \$100,000.  
Nombre d'actions, 10,000.—Valeur de chaque action, \$10.

*Membres de la corporation*:—Robert Bickerdike, commerçant; Guillaume N. Ducharme, banquier; Frances J. Freese, gérant; l'honorable Alexander Walker Ogilvie, sénateur; James G. Ross, comptable; William P. O'Brien, manufacturier, et Patrick Francis Doody, gérant, tous de la cité de Montréal, Qué.

*Directeurs primitifs ou provisoires*:—Robert Bickerdike, Guillaume N. Ducharme, Frances J. Freese, l'honorable Alexander Walker Ogilvie, James G. Ross et P. O'Brien.

*Siège d'affaires principal*:—La cité de Montréal, Qué.

*Objets de la compagnie*:—(a.) Fabriquer du gaz, construire des usines et poser des tuyaux à gaz pour l'usage des cités, villes et villages du Canada. (b.) Acquérir, construire, exploiter et entretenir toute installation de fourniture de gaz, ainsi que le matériel et les appareils nécessaires pour la tenir en service et l'exploiter dans les cités, villes, villages, paroisses, etc., en Canada, et la vendre à toute corporation ou personne. (c.) Acquérir tout procédé pour augmenter la puissance d'éclairage et de chauffage et effectuer une épargne dans la consommation du gaz de houille dans les cités et grandes villes, ainsi que tout procédé pour la fabrication et la fourniture d'un nouveau gaz d'air hydro carboné à l'usage des villes et villages, fabriques, maisons de campagne, etc., en Canada, pour la cuisine, la manufacture, l'éclairage et autres usages; exploiter ces procédés, les vendre, etc. (d.) Acquérir, vendre, etc., tous droits de brevets d'inventions utiles à cette industrie, et plus particulièrement acquérir employer et vendre tous droits et privilèges accordés en vertu des lettres patentes du Dominion du Canada, numéro 44,943, sous le nom de “Laurence Gas Mixing and Atomizing process.” (e.) Acheter ou acquérir et exploiter tout autre système de production de gaz pour le chauffage, l'éclairage, la cuisson des aliments, le travail industriel, etc., ainsi que l'outillage, les machines, les matériaux et autres accessoires nécessaires de cette exploitation.

“THE W. R. GARDNER TOOL COMPANY” (LIMITED).

Constituée en corporation le 12 juin 1896. - Montant du capital-actions, \$100,000.  
Nombre des actions, 1,000.—Valeur de chaque action, \$100.

*Membres de la corporation*:—William Reid Gardner, manufacturier; William McLeod Gardner, manufacturier, tous deux de la ville de Brockville, Ont.; John Adams Bangs, banquier, de la ville de Carleton Place, Ont.; Robert H. Cram, entrepreneur, de la cité d'Ottawa, Ont., et John Murphy, marchand, de la cité de Montréal, Qué.

*Directeurs primitifs et provisoires*:—William Reid Gardner, William McLeod Gardner, John Murphy, John Adams Bangs et Robert H. Cram.

*Siège d'affaires principal*:—La ville de Brockville, Ont.

*Objets de la compagnie*:—Acquérir et continuer l'exploitation entreprise par la “W. R. Gardner Tool Company,” à Brockville, Ont.; fabriquer, acheter, vendre tous articles de taillanderie, scies, marteaux et autres outils destinés au travail du bois, du fer, du cuivre et autres métaux et matières; acquérir et posséder par louage, achat ou autrement des privilèges de force hydraulique pour se procurer l'énergie motrice nécessaire à l'exploitation de la compagnie.